

## MOTION N° 17

### CONTRE LA FERMETURE DE LA GARE DE ST QUENTIN-FALLAVIER

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal que depuis plusieurs semaines des rumeurs circulent sur la fermeture prochaine de la gare de St-Quentin-Fallavier et/ou du point de vente au sein même de la gare.

Plusieurs courriers du Maire interrogeant le Conseil Régional, en charge de la compétence transports, sur le devenir de la gare sont restés sans réponse.

Récemment, Monsieur le Maire a rencontré la SNCF qui a confirmé la fermeture du point de vente et renseignements de la gare.

La commune de St-Quentin-Fallavier refuse une telle décision pour les motifs suivants :

- L'activité économique locale justifie le maintien d'un point de vente et d'un espace d'attente avec toilettes pour les salariés travaillant dans la zone industrielle de Chesnes. Pour mémoire, la zone industrielle représente 12 000 emplois sans compter la clientèle des entreprises.
- L'ouverture d'un point de vente et d'information au sein de la gare tout au long de l'année est avant tout le maintien du service public indispensable à la population. En effet, si de nombreuses personnes de l'agglomération lyonnaise viennent travailler sur la zone d'activité de la commune, de nombreux habitants de St-Quentin, des communes et intercommunalités environnantes utilisent le train pour se rendre sur le secteur de Lyon.
- En dehors des salariés, la gare de St-Quentin-Fallavier voit transiter de nombreux jeunes st-quentinois étudiant à Grenoble, Chambéry ou Lyon qui utilisent ce point de vente et d'information pour le renouvellement de leur abonnement, modifier leurs trajets...
- Les Seniors de la commune fréquentent également cet espace.
- La gare de St-Quentin-Fallavier a été inscrite au schéma de cohérence des gares comme l'une des quatre gares stratégiques pour le territoire de la CAPI et pour toutes les communes périphériques.
- La commune de St-Quentin-Fallavier répond largement aux directives nationales dans le cadre du développement durable : un Plan de Déplacement Administratif (PDA) a été initié, des aides financières au vélo électrique sont proposées par la CAPI, informations de la SNCF relayées sur notre site internet

permettant d'inciter les usagers à prendre le train et donc à fréquenter la gare avec un service d'accueil de qualité.

La commune déplore que la réalisation d'économies se traduise par la suppression d'un personnel d'accueil et la fermeture de locaux ce qui semble en totale contradiction avec la croissance de la zone d'activité reconnue comme une des premières plateformes logistiques européennes.

Les usagers d'horizons divers (salariés, clients, étudiants, seniors....) évoquent la nécessité d'un point de vente et d'information. Une telle suppression risque fort de décourager ce public de fréquenter la gare et le pousser à trouver d'autres alternatives de transports qui vont à l'encontre des mesures éco-responsables initiées par la commune pour favoriser les déplacements domicile – travail en transport SNCF.

Aucune concertation des élus locaux par la SNCF ni le Conseil Régional alors que cette décision va impacter d'une manière importante le quotidien de chacun. Aucune information ne nous a été adressée à ce sujet.

En conséquence, Les élus de St-Quentin-Fallavier demandent à la SNCF de reconsidérer sa décision pour l'intérêt des utilisateurs mais aussi pour l'intérêt de nos collectivités.

La gare doit rester ouverte.